



PETA France

Autorisation 45843
59789 Lille Cedex 9
France

Info@petafrance.com
PETAFrance.com

Monsieur le Premier ministre Gabriel Attal
Hôtel de Matignon,
57, rue de Varenne
75007 Paris

Le 14 février 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Je vous souhaite la bienvenue au nom de PETA France, association de défense des animaux, à votre nouveau poste, et j'espère sincèrement que votre mandat permettra de voir des avancées pour la protection animale, un sujet primordial aux yeux des Françaises et Français. Je vous écris à propos d'une mesure qui nous apparaît prioritaire : l'Observation générale n° 26 récemment publiée par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, qui déclare que « [l]es enfants doivent être protégés de toutes les formes de violence physique et psychologique et de toute exposition à des violences, telles que la violence domestique ou **la violence infligée aux animaux** ».

Selon un nouveau sondage paru cette semaine, plus de 7 Français sur 10 (73 %) regrettent que votre gouvernement ne s'empare pas de la problématique importante qu'est le bien-être animal. Nous vous demandons de prendre en considération l'avis de la majorité de la population française, et de tenir compte de la recommandation importante de l'ONU pour protéger les enfants et les animaux.

Comme vous le savez, la France a ratifié la Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE) en 1990 et elle a la stricte obligation de mettre en œuvre les droits des enfants énoncés dans la convention.

Actuellement en France, les enfants sont non seulement témoins de violences contre les animaux mais sont aussi, dans certains cas, activement encouragés à y participer. Une [enquête menée dans une école taurine de Nîmes](#), qui accueille des enfants dès l'âge de 6 ans, a révélé que les élèves sont encouragés à narguer et à poignarder de très jeunes taureaux (décrits comme « presque des veaux » par les enquêteurs) dans le cadre d'entraînements pour devenir toréadors.

Cette confrontation d'un innocent vulnérable contre un autre a été condamnée par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU comme une violation des droits de l'enfant, qualifiant les mineurs impliqués dans les activités taurines comme étant « endoctrinés pour un acte de violence ».

Un autre problème préoccupant est celui des enfants autorisés à participer aux parties de chasse. La législation française permet aux mineurs de plus de 16 ans de porter une arme et de chasser seuls des animaux. Les enfants de moins de 16 ans peuvent participer à la chasse ou s'entraîner au piégeage. Être témoin d'une telle violence peut avoir un impact profondément négatif sur le bien-être mental d'un enfant. De plus, l'accès facile aux armes à feu a trop souvent conduit à des tragédies. En septembre 2020, un garçon de 16 ans s'est accidentellement tué devant son frère de 12 ans lors d'une partie de chasse.

Le fait que des enfants participent à l'abattage d'animaux va à l'encontre de la mission de la CIDE de protéger les enfants contre les abus et de les aider à réaliser leur plein potentiel. Veuillez vous assurer que la France respecte ses obligations en vertu de la

Entités internationales

- PETA Allemagne
- PETA Asie
- PETA Australie
- PETA États-Unis
- PETA Inde
- PETA Pays-Bas
- PETA Royaume-Uni

CIDE et protège les enfants contre le fait d'être témoin ou de perpétrer des violences contre les animaux en interdisant aux mineurs de fréquenter les écoles de tauromachie et d'assister ou de participer à des parties de chasse. En protégeant de manière proactive ses plus jeunes personnes du fait d'être témoins ou de participer à des actes de cruauté envers des individus sensibles, la France honorera ses obligations au titre de la CIDE et démontrera son engagement en faveur d'une société fondée sur l'empathie, la compassion et la non-violence.

Merci pour votre temps et votre considération. Nous attendons avec impatience votre réponse et espérons engager un dialogue significatif sur cette question importante.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Mimi Bekhechi', written in a cursive style.

Mimi Bekhechi
Vice-présidente de PETA pour l'Europe